



RECETTE ÉLECTRIQUE - AVENANT SAVE

Depuis le 9 décembre 2021, il a été conclu avec la Société d'Approvisionnement et de Vente d'Énergies (SAVE) un contrat d'Achat /Vente de bloc d'électricité permettant de vendre ou d'acheter de l'Electricité. Ce contrat a pris effet au 1^{er} janvier 2022 pour une durée d'un an.

Dans le cadre du contrat de prestation de service d'équilibrage d'électricité, ainsi que de la forte évolution du marché de l'énergie, il a été convenu de réduire la durée du préavis à une modification du contrat à 3 mois au lieu de 6 mois avant la date de fin. De plus, il a été convenu que le contrat serait tacitement reconduit pour des périodes successives de 12 mois.

Le Bureau Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité, par vote à main levée,

- ➡ **AUTORISE** Monsieur Le Président à signer l'avenant sachant que ce dernier prend effet au 1^{er} décembre 2022.

POUR EXTRAIT CONFORME
A PLOUFRAGAN, le 30 NOVEMBRE 2022

Le Président

Rémy MOULIN

KERVAL CENTRE ARMOR BUREAU DU 30 NOVEMBRE 2022

Convocation du 24 novembre 2022

Nombre de membres du bureau : 15

L'an deux mil vingt-deux le trente novembre à neuf heures, les membres du bureau syndical de KERVAL CENTRE ARMOR, se sont réunis à l'Hôtel de ville de Ploufragan sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de KERVAL CENTRE ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivité territoriales : Mr Rémy MOULIN

	ÉLUS DE	PRÉSENT	ABSENT EXCUSÉ
Rémy MOULIN	Saint-Brieuc Armor Agglomération	X	
Jean-Luc COUELLAN	Lamballe Terre et Mer	X	
Yvon LE JAN	Loudéac communauté Bretagne Centre	X	
Dominique PRIGENT	Leff Armor Communauté	X	
Christian LE MAÎTRE	Saint-Brieuc Armor Agglomération	X	
Marcel SÉRANOUR	Saint-Brieuc Armor Agglomération	X	
Gérard VILT	Dinan Agglomération	X	
Jérémy ALLAIN	Lamballe Terre et Mer		X
Mickaël COSSON	Saint-Brieuc Armor Agglomération		X
Gérard DABOUDET	Loudéac communauté Bretagne Centre		X
Jean-Michel GEFFROY	Leff Armor Communauté		X
Philippe HERCOUËT	Lamballe Terre et Mer		X
Pascal LAPORTE	Saint-Brieuc Armor Agglomération		X
Didier LE BUHAN	Saint-Brieuc Armor Agglomération	X	
Pascal PRIDO	Saint-Brieuc Armor Agglomération		X

Présents : 08 Absents : 07 Votants : 08

Bureau n° 8/2022-D666

Envoyé en préfecture le 02/12/2022
Reçu en préfecture le 02/12/2022
Affiché le 02/12/2022
ID : 022-200043677-20221130-D666-DE